

Domaine de formation : **ELU0504 – Gestion de budget**Référence interne : **ELU0504-GL-CP04** Durée de la session : **7 heures**Prérequis : **Aucun prérequis****Les objectifs pédagogiques :**

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Identifier les leviers à actionner pour réduire la progression des dépenses de fonctionnement
- Appréhender les axes et démarches permettant de générer des économies de fonctionnement
- Connaître les points de vigilance dans la mise en œuvre des démarches d'optimisation
- Construire une méthodologie pour identifier des gains et économies de fonctionnement

Le Programme :**Les différents modes de gestion et d'intervention**

- Les délégations de service public
- Les différentes modalités de gestion en régie
- L'internalisation et l'externalisation : les enjeux
- Atelier participatif et échanges de pratiques

La catégorisation des dépenses

- Les dépenses d'investissement et leurs impacts futurs sur la section de fonctionnement
- Les dépenses obligatoires
- Les dépenses liées aux normes
- Atelier participatif et échanges de pratiques
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

Les différents axes d'optimisation des dépenses de fonctionnement

- Les actions à organisation et périmètres constants
- Les économies liées à des optimisations d'organisation
- Les économies liées à des modifications du niveau de service ou de périmètre des politiques publiques
- Atelier participatif et échanges de pratiques
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

Les démarches et outils de contrôle des dépenses

- Les procédures de prévision budgétaire
- Les procédures d'exécution budgétaire
- Les règlements financiers et guide de gestion
- Les démarches de contrôle interne
- Atelier participatif et échanges de pratiques
- Exemples d'outils et de process utilisés.

Les démarches pour dégager des gains de productivité

- Les différentes possibilités de générer des gains de production
- Les économies de fonctionnement attendues
- Les démarches à mettre en place
- Les points de vigilance
- Atelier participatif et échanges de pratiques
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

Les démarches de pilotage de l'activité

- La définition du périmètre des activités et politiques publiques
- Le pilotage des activités
- L'évaluation des politiques publiques
- La révision générale des dépenses publiques
- Atelier participatif et échanges de pratiques
- Exercices et cas pratiques sur Excel.

Formateur : Monsieur Laurent GUYON

Laurent Guyon, cadre A+ de la fonction publique territoriale, a exercé diverses missions pour de nombreuses collectivités et établissements publics. Maître de conférence associé et enseignant, il dispense des cours en finances publiques dans plusieurs masters professionnels, en présentiel ou à distance. Il anime également des formations en gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et autres organismes publics. Auteur d'ouvrages et d'articles, il contribue à des publications professionnelles sur le management public local et des thématiques techniques et opérationnelles.

**Les points forts de la formation :**

Une formation construite à partir d'outils de simulation

De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants

La mise en avant de ratios et indicateurs

Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre

Attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques :

Diaporama, webographie, échanges d'expériences, exercices et cas pratiques, mises en situation.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, Collaborateurs d'élus, Cadres administratifs, Agents de la collectivité.	En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Laurent GUYON	<i>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</i> Intra financement collectivité : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant : Pour une formation de 7 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement): - Moins de 2 000 habitants 1 990 euros TTC - De 2 000 à 5 000 habitants 2 200 euros TTC - Plus de 5 000 habitants 2 400 euros TTC Intra : financement DIF ELU : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de 400 € TTC si DIF ELU <i>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</i>

Evaluation des acquis :

Cas pratiques et exercices pour mettre en application les connaissances
Quiz individuels et collectifs
Évaluation à chaud après la formation

Accessibilité et référent handicap :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Laurent GUYON. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>